

NIAOULI

L'huile essentielle de Niaouli est principalement utilisée pour lutter contre les infections respiratoires. A ce petit jeu, elle excelle grâce à ses propriétés anti-infectieuses, expectorantes et immunostimulantes : ni le nez bouché, ni la gorge enrouée ne lui font peur. Elle présente par ailleurs des propriétés bénéfiques sur le plan cutané et, plus étonnant, protège des effets néfastes de la radiothérapie.

Propriétés

- Anticatarrhale, expectorante, mucolytique
- Antivirale puissante
- Anti-bactérienne active sur les coques à gram +, le staphylocoque doré
- Décongestionnante veineuse et lymphatique
- Antifongique Traditionnellement utilisée pour aider à protéger la peau des rayons thérapeutiques
- Anti-inflammatoire, apaise les démangeaisons Stimulante immunitaire

Applications

- Rhume, Rhinite, Grippe
- Rhinopharyngite, Angine
- Sinusite, Otite
- Toux grasse,
- Bronchite
- Dermatites bactériennes
- Abcès
- Mycoses
- Herpès
- Zona, varicelle
- Eczéma sur infecté
- Séquelles de radiothérapie, Radiodermites
- Radioprotection
- Assainissement de l'air

L'huile essentielle de Niaouli présente un spectre anti infectieux très large que ce soit contre les bactéries, les champignons, ou les virus. A titre d'exemple, elle est particulièrement efficace contre le staphylocoque doré, ou le streptocoque bêta hémolytique , germes responsables de bon nombre d'infections ORL ou cutanées. Elle sera donc utilisée dans les traitements de tous types de **pathologies infectieuses : respiratoires, cutanées, urinaires, gynécologiques...**

Application :

- au niveau des tempes et des sinus, diluée entre 5 et 10%, seule ou en association avec des huiles essentielles telles que la Menthe poivrée, ou le Romarin officinale à verbénone.
- Prudence : ne pas appliquer dans les yeux
- **En inhalation :** 5 gouttes dans un bol d'eau fumante, en l'absence de fièvre, durant 1 à 10 minutes, inhale profondément les vapeurs chaudes en position assise.
- Fermer les yeux.

Ne pas sortir à l'extérieur les 30 minutes qui suivent l'inhalation.

- **Par voie orale** (demander au préalable un avis pharmaceutique ou médical): 2 gouttes dans du miel, à laisser fondre dans la bouche 3 fois par jour